

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 56 (1920)
Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

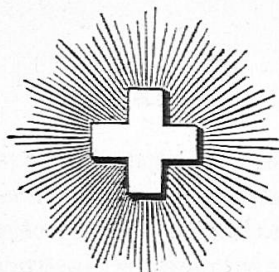
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise. — Chronique genevoise. — Lettre de Zurich. — Divers : Conférence romande ; Cours de Vidy-Plage. — Pensées. — PARTIE PRATIQUE : Degré inférieur : leçon de choses : la porte. — Degrés intermédiaire et supérieur : Pour l'école active ; géographie et travaux manuels : Préparation à la connaissance de la carte. — Une leçon de livret. — Note d'un horticulteur. — L'expérimentation scientifique à l'école primaire : La déhiscence des fruits. — Un programme d'enseignement pour les cours complémentaires. — Pages choisies d'auteurs nationaux.*

CHRONIQUE VAUDOISE

Les traitements. — Samedi 25 septembre, le Comité de la S. P. V., accompagné de M. RoCHAT, ancien président, a été reçu en audience par le Conseil d'Etat. M. GREC, président, et tour à tour les autres membres du Comité ont exposé les vœux et les désirs du corps enseignant vaudois sur l'amélioration de notre situation matérielle.

Il n'y eut pas de discussion. M. DUBUIS, président du Conseil d'Etat, déclara qu'aucune décision n'avait encore été prise par l'autorité exécutive, mais que dès que les chiffres seraient fixés, ils nous seraient communiqués. En tout cas, le projet sera déposé et discuté au Grand Conseil cet automne. Quant au paiement par l'Etat, il aurait pour effet de renvoyer pour longtemps la question urgente de l'amélioration des traitements ; il y a là une longue étude à faire, elle sera entreprise en même temps que la revision de la loi sur l'Instruction.

Remarquons en passant, comment, en notre république, les questions sont peu démocratiquement étudiées et quel avantage il y aurait à ce qu'elles fussent discutées d'un commun accord avec les intéressés. Que de malentendus pourraient ainsi être évités !

J. T.

Cours complémentaires. — L'assemblée des délégués du 2 novembre 1919 avait demandé la suppression des cours du samedi après-midi ou à défaut une indemnité équitable. Nous ne reviendrons pas sur les motifs de cette demande. Le Comité de la S. P. V. a consulté par circulaire les maîtres de ces cours. Sur 500 questionnaires expédiés, 385 sont rentrés ; 304 apportent une réponse affirmative à la première question (suppression). Mais l'impression générale qui se dégage de cette consultation, est que le corps enseignant dans sa

grande majorité (295 contre 90) continuerait avec entrain les cours du samedi si chacun sentait que ce travail est profitable et si une indemnité plus élevée qu'actuellement était accordée. Les résultats de ce vote seront condensés en un rapport qui sera remis au Département de l'Instruction publique. J. T.

Ceux que l'on fête. — Palézieux. — Dimanche 1^{er} août, le beau village de Palézieux était en fête. On célébrait non seulement l'anniversaire cher à tous les Suisses, mais, ce jour-là, il y avait exactement *cinquante ans* que le « papa Chamot », comme nous l'appelons familièrement, avait commencé sa carrière d'instituteur dans cette localité.

Victor Chamot, né à Penthaz en 1851, entra à l'Ecole normale sur les conseils de M. Roux, inspecteur (père de MM. César et Félix Roux). Breveté à 19 ans, il entra en fonctions à Palézieux le 1^{er} août 1870. C'est dans cette commune que, depuis un demi-siècle, il dépense sans compter ses remarquables talents d'éducateur. Il a déployé aussi une grande activité en dehors de sa classe; nombreuses sont les sociétés et les œuvres qui ont bénéficié de son travail et de son expérience.

A la cérémonie du 1^{er} août, M. le pasteur Mounoud a prononcé une émouvante allocution. On entendit encore M. Chollet, municipal, et M. Porchet, inspecteur. Des cadeaux furent remis à l'heureux jubilaire de la part du Conseil d'Etat et de la commune. Puis il y eut des chants des élèves des écoles et de la Chorale, et un modeste banquet qui réunit autorités et invités.

Le Comité de la S. P. V. aurait été heureux, à cette occasion, d'apporter ses vœux à l'un des vétérans de notre association; il a dû se borner à l'envoi d'une lettre de félicitations. Le soussigné, pour son compte, ne se souvient pas sans gratitude du temps déjà lointain où, tout jeune débutant, il assistait à sa première conférence de district à Oron, et de la cordialité avec laquelle V. Chamot accueillait ses jeunes collègues. Nous souhaitons à notre fidèle membre encore de longues années de féconde activité. J. T.

† **Jaques Deriaz.** — Vendredi, 10 septembre, à Baulmes, on a rendu les derniers honneurs à J. Deriaz, instituteur retraité. Né dans ce village en 1849, ce n'est qu'à vingt ans qu'il entra à l'Ecole normale; il obtint son brevet en 1873. Il dirigea une classe à Chavannes-le-Veyron, puis à Dizy, où il enseigna pendant vingt-un ans et enfin à Baulmes où des circonstances de famille l'obligèrent à consacrer encore douze années à l'école. J. Deriaz a donc fourni quarante et un ans de bons et loyaux services à son pays.

En 1914, forcé par la maladie, il quitta l'enseignement. Loin de pouvoir se reposer, il passa six pénibles années sur une chaise longue, où, sans se laisser désarmer par la douleur, il dut continuer à travailler, à donner des leçons jusqu'à ce qu'enfin il fût complètement immobilisé dans son lit.

J. Deriaz fut un excellent maître qui savait intéresser les enfants. Tous ceux qui l'ont connu se souviennent d'ailleurs de sa vaste érudition, de sa jovialité et de sa saine gaité. La belle ardeur qu'il mettait à l'accomplissement de ses fonctions, il sut la mettre aussi à la défense de nos intérêts. Il présida la Conférence de Cossonay; il fit partie du Comité de la Romande et fut secrétaire du Comité de la S. P. V.

Sur sa tombe, M. Logoz, pasteur, président de la Commission scolaire, a parlé au nom des autorités et M. Martin, délégué de la S. P. V. a rappelé la vie si noblement remplie du défunt et apporté à sa famille et en particulier à son fils, notre collègue M. Deriaz, instituteur aux Tuileries, l'expression de la sympathie du corps enseignant vaudois.

J. T.

† **François Boulaz.** — Le 9 septembre est décédé à Penthaz François Boulaz, ancien directeur de l'Orphelinat de cette localité. Le défunt avait été pendant vingt ans instituteur à Eclépens où il s'occupa activement de tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité du village et où par son zèle et son talent il forma toute une génération d'élèves brillamment préparés à la vie. En 1886, cet excellent pédagogue, qui était aussi un philanthrope, fut appelé à la direction de l'Orphelinat de Penthaz. Il y resta jusqu'au moment où, en 1899, il prit une retraite bien gagnée.

J. T.

† **Cécile Randin.** — Lundi 13 septembre est décédée Mme Randin, qui fut environ 20 ans institutrice à Orbe. Il y a un an à peine qu'elle avait pris sa retraite pour cause de santé.

Mme Randin était appréciée de tous ceux qui l'ont connue, pour son esprit bienveillant, pour la noblesse et la droiture de son caractère. Le courage patient et la résignation avec lesquels elle supporta de longues et pénibles souffrances forçaient l'admiration.

Avec de vifs regrets, elle laisse un grand exemple de force morale déployée dans l'accomplissement du devoir, le mépris de la douleur et l'oubli de soi-même.

O. R.

Clarens. — Vendredi 3 septembre, les délégations des autorités municipale et scolaire de la commune du Châtelard-Montreux, celles des villages de Clarens et de Tavel, entourées des membres du Corps enseignant et des élèves de Clarens ont fêté, en une manifestation aussi simple que digne, le jubilé des 30 ans d'enseignement de *Mlle A. Bron* dans cette dernière localité.

Les témoignages d'affectueuse reconnaissance, présentés en prose et en vers, et accompagnés de nombreux cadeaux, prouvèrent à Mlle Bron combien ont été appréciés le dévouement, la bonté et les qualités d'éducatrice qu'elle a prodigués pendant trois décades aux enfants de ce charmant village.

Cette cérémonie, tout imprégnée de la meilleure cordialité, honore à la fois et aussi bien les autorités qui l'ont ordonnée que la personne qui en a été l'objet.

L. D.

Ballaigues. — *Une retraite.* Samedi 2 octobre, les autorités municipale, scolaire, le corps enseignant et les élèves de la première classe ont pris congé, en une simple et émouvante cérémonie, de *M. Frédéric Jaquet*, instituteur à Ballaigues durant 30 ans. Breveté en 1880, M. Jaquet a été pendant 10 ans instituteur à Ferreyres. En 1890, il fut nommé à Ballaigues. Ainsi que l'ont fait ressortir dans leurs adieux les membres des autorités, cette longue vie, toute de labeur, a été un exemple pour les générations d'élèves qui ont profité de l'enseignement clair et simple de M. Jaquet.

M. le syndic lui a remis un souvenir de reconnaissance, au nom des autorités, des enfants et de toute la population.

H. M.

Ecoles normales. — A la suite d'examens complémentaires qui viennent d'avoir lieu ont obtenu le brevet d'enseignement primaire :

Mlles Edmée Allaz, Augusta Barraud, Nelly Belet, Marguerite Bignens, Blanche Brunner, Berthe Chave, Alice Frei, Olga George, Andrée Jaques, Nelly Monnier, Marie Rouge.

MM. Edmond Altheer, Adrien Cherix, Emile Golay, Louis Maire, William Pilloud, Georges Sergy, Edouard Viret, Albert Visinand.

Mlle Lucette Bron a obtenu le brevet d'enseignement dans les écoles enfantines.

CHRONIQUE GENEVOISE

Rapport de gestion.

Le dernier rapport de gestion du Conseil d'Etat fournit, sur les écoles primaires, des renseignements détaillés, dont nous tirerons quelques données qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

Le Département de l'Instruction publique a créé un *Bulletin officiel de l'enseignement primaire*, qui paraît à peu près une fois par trimestre. On y insère les avis officiels ou ceux qui intéressent le corps enseignant, ainsi que de courtes notices pédagogiques ou bibliographiques.

Les *régents principaux* des écoles des Eaux-Vives, de la rue Necker et de la Roseaie ont été chargés d'une partie de la besogne qui incombait jusqu'ici aux inspecteurs. Il s'agit, d'une part, de permettre aux inspecteurs d'exercer une action personnelle plus efficace en réduisant leurs circonscriptions, d'autre part, de donner peu à peu aux grands groupes scolaires une vie plus souple et plus organique. C'est un essai de décentralisation destiné à favoriser les initiatives.

Déférant à un vœu de l'Office central des apprentissages, le Département a prié les maîtres et maîtresses des deux classes supérieures d'attirer l'attention des élèves sur les questions d'*orientation professionnelle*. Ce n'est là, dit le rapport, que l'annonce d'une activité qui devra se développer considérablement.

Les séances du *cinématographe scolaire*, qui avaient été suspendues pendant un certain temps, l'an dernier, à cause de l'épidémie de grippe, ont repris avec une organisation nouvelle. Au lieu d'être placées à certaines époques de l'année, par périodes, comme c'était le cas antérieurement, elles ont lieu régulièrement deux fois par semaine : le jeudi pour les jeunes filles et le samedi pour les garçons. Chaque séance dure 1 1/2 heure environ, avec 1200 à 1400 mètres de film s. Des explications sont données aux élèves pendant que passent les films. Le programme de chaque séance comprend, autant que possible, des films documentaires (zoologie, industrie, etc.), des films de plein air (paysages, villes, marine, etc.) et des films comiques (dessins animés, histoires amusantes, etc.).

Le *Bureau d'informations pédagogiques*, dirigé par M. E. Duvillard, dont les participants au Congrès de Neuchâtel ont apprécié, comme il le méritait, le brillant rapport, a orienté son activité vers les recherches pratiques, sans abandonner toutefois les études théoriques dont les résultats ne sont appréciables qu'à longue échéance.

Il a procédé à des enquêtes : a) sur la connaissance de l'orthographe à l'école

primaire (1800 élèves); b) sur le développement intellectuel des élèves peu doués et sur les moyens propres à accélérer leurs progrès; c) sur l'accroissement des délits commis par les enfants en âge de scolarité.

Des recherches nombreuses ont été effectuées, sur demande, entre autres sur l'organisation des examens dans tous les cantons suisses, sur l'organisation des études pédagogiques dans les universités suisses, sur les traitements du personnel enseignant dans les villes de notre pays. Actuellement le Bureau a entrepris une vaste enquête, qui ne peut manquer de fournir d'utiles données, sur les conditions matérielles, familiales, sociales, dans lesquelles vivent les enfants anormaux et arriérés.

D'autre part, il a organisé une exposition de matériel intuitif d'arithmétique et il en prépare une nouvelle qui comprendra, en particulier, une série de travaux d'élèves basés sur l'Arbeitsprinzip. Il a réuni une collection complète des lois et règlements scolaires en vigueur dans tous les cantons. Des archives pédagogiques ont été constituées, consistant en résultats d'épreuves collectives et individuelles, en tableaux d'élèves et en manuels scolaires. Pour ces diverses activités, les étudiants de l'Institut Jean-Jacques Rousseau ont prêté à maintes reprises, à M. Duvillard, leur concours désintéressé.

Enfin, le Bureau est entré en relations avec les institutions similaires de l'étranger et a procédé à des échanges de matériel d'expérimentation ou de volumes. Il a fourni à des étudiants de l'Université les directions et les indications techniques nécessaires pour la rédaction de travaux de conférences ou de thèses sur des sujets d'ordre pédagogique.

Les résultats des recherches d'ordre scientifique seront publiés, au cours de l'année prochaine, dans les périodiques pédagogiques de la Suisse romande.

M. E. Duvillard a été, en outre, chargé de l'organisation des *classes dites auxiliaires*, destinées aux enfants moins avancés que leurs camarades du même âge, par le fait d'une santé délicate ou par d'autres circonstances, mais qui ne sont en aucune manière des anormaux ou des arriérés. Ces classes n'existent que dans les degrés inférieurs; on vient de les étendre jusqu'à la troisième année (9 à 10 ans). Leur but est de faire regagner aux élèves le degré de leur âge. Elles sont à effectif réduit et pratiquent des méthodes qui sont fondées sur l'expérimentation psychologique. Le matériel nécessaire est, en grande partie, confectionné par les élèves eux-mêmes. Ces classes, de création récente, rendent de grands services et les résultats obtenus sont très favorables. R.

LETTRE DE ZURICH

L'économie à l'école.

Zurich, septembre 1920.

Dans notre ville, comme partout ailleurs, il y a deux ou trois ans, la grosse question à l'ordre du jour pour les membres du corps enseignant était celle de la mise au point des traitements. Certes la question était alors d'une criante actualité. Les difficultés financières inouïes, voire la misère, qui régnaient dans le corps enseignant portaient déjà gravement préjudice à l'enseignement lui-même.

Elles menaçaient de lui devenir fatales. A part quelques exceptions, les gouvernements cantonaux comprirent le danger. Par l'augmentation des traitements ou par le moyen de fortune des allocations de renchérissement, ils procurèrent au maître la possibilité d'élever sa famille et de sauvegarder sa dignité!

Par la loi cantonale du 2 février 1919 et la loi communale de la ville de Zurich du 25 mai de la même année, les instituteurs et institutrices de notre canton — surtout ces dernières — sont entrés en jouissance de traitements tout à fait raisonnables. Sans que cette nouvelle réglementation ait eu pour effet de faire passer d'un coup les maîtres dans la classe — abhorrée ou enviée — des capitalistes, elle leur a pourtant fait une situation qui consacre dans une certaine mesure leur responsabilité civique et morale et que, malheureusement, bien des collègues d'autres cantons pourraient leur envier. Aussi bien, peut-on dire, d'une manière générale, qu'à Zurich l'ère n'est plus aux réclamations¹.

Mais on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. Il a fallu pour cela beaucoup d'argent. Il en a fallu bien plus encore pour payer les nouveaux traitements et salaires des employés et ouvriers tant cantonaux que communaux qui, pour les ouvriers surtout, sont montés dans une proportion plus considérable que ceux des instituteurs. Tout cela et d'autres causes encore ont placé les finances zuricoises dans un état déplorable dont les quotidiens ont assez parlé pour qu'il soit inutile d'insister ici. La situation allant s'aggravant chaque jour, l'Etat et la ville n'ayant plus aucun crédit, il fallut, pour regagner la confiance des institutions financières, recourir à des mesures énergiques. Un pince-sans-rire proposa que tous les employés et fonctionnaires de la ville de Zurich fissent abandon du dixième de leur revenu. La Municipalité fit sienne cette proposition et les organisations furent consultées. Ce fut un joli succès... d'hilarité, couronné d'un ordre du jour d'une touchante unanimité. Considérant que nombre de produits de première nécessité ne cessaient d'augmenter, le Lehrerverein jugea aussi la proposition inacceptable.

Le mot d'ordre fut alors à l'économie stricte et systématique. L'économie est une politique financière de bouts de chandelles qui peut faire sourire, mais qui, menée avec intelligence et énergie, peut produire de bons effets.

Mais comment réaliser des économies dans le domaine de l'instruction publique? Les maîtres furent tout d'abord priés de vouer toute leur attention à l'emploi du matériel scolaire. Pour tout travailleur honnête, c'est là l'exigence la plus impérieuse des temps que nous traversons, et certainement les maîtres zuricois n'ont pas attendu pour s'y soumettre que le conseil leur en vint d'en haut. Des économies plus tangibles ont alors été réalisées par la suppression de trois postes de maîtres primaires devenus vacants ce printemps. La diminution du nombre des enfants qui, à Zurich, s'est révélée assez considérable (300 environ) a facilité cette suppression.

Mais la vraie réforme destinée à alléger le budget de l'instruction publique est en train de s'élaborer maintenant et donne lieu à de vives discussions de coulisse entre maîtres, commission scolaire centrale et municipalité.

¹ Exception faite cependant pour les professeurs de l'école cantonale, dont les traitements sont soumis actuellement à une revision autour de laquelle se livre une lutte assez chaude entre les intéressés et les autorités.

Il s'agit d'un projet de règlement communal fixant, pour chaque degré de l'enseignement, le chiffre minimum de l'effectif des classes. L'idée en est extrêmement peu sympathique au corps enseignant. Cependant, invités à faire eux-mêmes des propositions concrètes, les instituteurs en délibérèrent et finirent par se résigner. Voici ces minima, non pas tels qu'ils ont été suggérés par les maîtres, mais « revus et augmentés », si l'on peut dire, par les commissions scolaires des divers arrondissements de la ville, et tels qu'ils ont bien de la chance d'être adoptés définitivement :

Ecole primaire : cl. 1-3, 50 ; cl. 4-6, 46 ; 7^e cl. 30 ; 8^e cl. 28.

Ecole secondaire : 1^{re} cl. 32 ; 2^e cl. 30 ; 3^e cl. 28.

Ces chiffres représentent pour l'école primaire, mais surtout pour l'école secondaire, une augmentation assez sensible des effectifs actuels. Ils correspondent à peu près aux chiffres des années 13 et 14 et nous reportent donc de six ou sept ans en arrière. On calcule que ces mesures, une fois appliquées intégralement, procureront à la ville une économie d'environ deux douzaines de postes, le budget des dépenses en escompte un allègement d'à peu près deux cent mille francs.

Il est évident qu'il n'est pas question de mettre à pied un certain nombre d'instituteurs. La mesure sera appliquée graduellement, au gré des départs et des démissions. Peut-être en accélérera-t-on la marche par des déplacements ou certaines mises à la retraite. C'est ainsi qu'il est question de créer pour le printemps deux classes facultatives : une neuvième primaire et une quatrième secondaire. Les parents déjà consultés sur ce point n'ont cependant pas l'air de manifester un grand enthousiasme pour cette innovation. De toute façon il ne peut s'agir, pour toute la ville, que d'un nombre très minime de classes nouvelles : deux ou trois tout au plus. Plus sympathique est l'idée des jardins scolaires qui prend tout à fait corps à Zurich. A partir du printemps prochain le jardinage sera rendu obligatoire dans les septième et huitième classes. Il remplacera pendant l'été, et pour autant que les intempéries le permettront, le modelage et les travaux sur bois. Le matériel est constitué et des terrains appropriés ont été acquis à proximité des bâtiments d'école.

Pour revenir, en terminant, à cette augmentation de l'effectif des classes, tout le monde sera d'accord pour constater avec les collègues zuricois que l'idée n'en est pas heureuse. C'est une reculade de plusieurs années. On avait reconnu un peu partout depuis quelque temps la nécessité d'alléger les classes primaires et, à Zurich, on était déjà arrivé à un résultat satisfaisant. Subitement tout est remis en question. C'est certainement le fruit d'une politique financière qui a trop pensé : Après nous le déluge ! On nous dit que la mesure ne sera que provisoire : acceptons-en l'augure.

ARN. C.

DIVERS.

Conférence romande. — La Conférence des chefs de départements de l'Instruction publique de la Suisse romande s'est tenue cette année à Locarno, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Dubuis. Les cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève, Fribourg, Valais, Berne, et Tessin étaient représentés. De nom-

breuses questions, parmi lesquelles d'importantes et de très actuelles, ont occupé la Conférence. Signalons, en particulier, le Glossaire des patois romands, véritable monument scientifique, dont l'élaboration se continue sous l'habile direction de M. le professeur Gauchat. On a discuté aussi l'éventualité d'une nouvelle édition française de l'Atlas scolaire suisse, publié par l'Institut *Kartographia* de Winterthur, sous la direction de M. le professeur Aepli et d'une commission de spécialistes; l'édition en langue française de cet excellent atlas est entièrement épuisée et un nouveau tirage s'impose, qui nécessite, évidemment, la révision de nombreuses cartes; il est indispensable qu'une nouvelle édition paraisse en 1921. Citons aussi la question posée par une circulaire de la Commission fédérale de gymnastique: « Comment pourrait-on développer l'éducation physique dans les milieux universitaires », qui, après discussion, a été renvoyée à une sous-commission; celle, toujours à l'ordre du jour, de la fréquentation scolaire, que toutes les mesures prises n'assurent pas encore d'une façon suffisante; celles de l'apprentissage obligatoire et de l'enseignement du jardinage aux jeunes filles.

L'objet qui a retenu le plus longtemps l'attention de la Conférence se rapporte aux examens pédagogiques des recrues. Il a été introduit par un rapport très documenté et fort intéressant de M. Ernest Savary, chef du Service de l'enseignement primaire au Département de l'Instruction publique du canton de Vaud. Ce rapport traite la question d'une manière complète; il rappelle tout d'abord, dans un bref historique, ce qu'ont été jusqu'en 1914 les examens de recrues; il énumère leurs avantages et montre les progrès qui en ont été la conséquence. Puis, dans une seconde partie, il indique les raisons invoquées par ceux qui estiment que l'heure est venue d'abandonner au passé une institution qui a rendu des services, mais dont l'influence, actuellement, pourrait entraver le développement de l'éducation de la jeunesse suisse. M. Savary se prononce contre le rétablissement des examens de recrues.

Ce rapport a provoqué une large discussion, qui a abouti aux conclusions suivantes: Dans le cas où le Conseil fédéral ne supprimerait pas définitivement les examens de recrues, la Conférence romande émet le vœu qu'une commission soit chargée d'une nouvelle étude complète de cette question. En attendant que cette commission puisse présenter des propositions, les examens de recrues seront suspendus.

Indépendamment de cette question, M. Savary a présenté plusieurs autres rapports qui ont vivement intéressé la Conférence, entre autres sur l'enseignement de la lecture et sur un manuel pour enfants arriérés et anormaux.

Cours de perfectionnement d'éducation physique et jeux en plein air, à Lausanne, Vidy-Plage. — *Direction*: Dr Fr. Messerli, professeur diplômé de gymnastique à Lausanne; Ch. Voirol, professeur à Vendlin-court et à Bienne. 22 participants (maîtres de gymnastique, maîtres secondaires, instituteurs et étudiants) suivent le cours. Ce sont: 11 Bernois, 1 Neuchâtelois, 1 Tessinois et 9 Vaudois. On constate que le contingent vaudois ne compte qu'un maître de gymnastique et qu'un instituteur, alors que les participants des autres cantons appartiennent au corps enseignant.

Tous ont déjà suivi un ou plusieurs des cours organisés par l'Association « Pro Corpore ».

Le programme comprend la répétition et le perfectionnement du travail fait dans les cours d'introduction, l'enseignement des exercices athlétiques dans la période post-scolaire, la pratique des jeux de camps, des notions sur l'établissement des terrains de jeux et d'athlétisme. Quatre causeries, compléments de celles données dans les cours d'introduction, sont suivies de discussions intéressantes.

Les résolutions suivantes sont votées :

1. La simplification du programme scolaire d'éducation physique telle qu'elle est entreprise par « Pro Corpore » répond aux considérations actuelles de l'enseignement et aux besoins physiologiques et psychologiques de l'enfant.

2. Les cours de « Pro Corpore » sont d'une utilité incontestable. Il est à souhaiter qu'instituteurs et institutrices y prennent part.

Des félicitations et encouragements unanimes vont à l'Association « Pro Corpore » pour son activité méritoire et son œuvre nationale de propagande en faveur des exercices physiques.

M. le professeur Bubloz, de la Chaux-de-Fonds, inspecteur du cours, délégué par le Département militaire fédéral, prit une part active aux discussions, voire même aux démonstrations, faisant ainsi bénéficier les participants de sa grande expérience. Il se déclara partisan des principes enseignés et satisfait des résultats obtenus.

RAYMOND BUXCEL.

Prix de la Société suisse des Traditions populaires. — On nous prie d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le concours ouvert par la Société suisse des traditions populaires, doté de 500 francs de récompenses, sur les traditions populaires en Suisse romande. Les journaux quotidiens en ayant publié les conditions, nous prions ceux que cela pourrait intéresser d'en demander le détail à M. le Dr Jean Roux, Museum, Augustinerstrasse, 2, Bâle.

Semaine suisse. — Nous recevons aussi un nouvel appel, également publié par les journaux quotidiens, au sujet de la concurrence ruineuse que font aux éditeurs suisses des éditeurs allemands de modèles de dessins et de livres d'images. Le manque de place ne nous permet pas de le publier *in extenso*, malgré tout l'intérêt qu'il offre pour notre industrie nationale.

PENSÉES.

L'objet propre de l'école, ce n'est pas l'*écolier*, c'est l'*enfant* et toute la vie de l'enfant. Tout système d'instruction publique qui se limite à l'éducation intellectuelle des enfants sera certainement reconnu inadéquat aux besoins de l'individu comme à ceux de la société.

ASSOCIATION D'ÉDUCATION NATIONALE AMÉRICAINE.

La grande erreur, en matière d'éducation, c'est l'idée de la préparation en vue de l'avenir. Le dressage de l'enfant en vue de l'avenir, c'est sa mort au présent.

ANGELO PATRI.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS DE CHOSES POUR LE DEGRÉ INFÉRIEUR

La porte.

(Appeler un élève.) — Va vers la porte. Ouvre-la. Faut-il la laisser ouverte ? Pourquoi pas ? Alors pourquoi sont faites les portes ? Ferme-la vite. Rouvre-la encore une fois et dis-nous à mesure ce que tu fais. (Je lève la main droite ; je saisis la poignée..., etc.) Dites tous ensemble ce qu'il fait. — Toi, viens la fermer (même élocution, mais avec un autre élève).

Maintenant, regardez bien. Quelle couleur a notre porte ? (intérieur et extérieur). Laisse-la fermée. Regardez de quel bois elle est faite. (Rapport avec une leçon précédente sur bois durs et bois tendres.) Avec quoi est-elle faite ? On appelle les grosses planches des *panneaux* et les petites qui les entourent des *cadres*. Comptez les panneaux (appeler un élève retardé pour les montrer). Comment sont placés ceux-ci ? Et ceux-là ? (Allusion à la leçon de dessin sur l'horizontale et la verticale.) — Ouvre la porte encore une fois. Comment peut-elle tourner ? Qu'est-ce que ces fers ? Comptez les *gonds*. En voyez-vous d'autres dans la salle ? — Et avec quoi crochez-vous et fermez-vous la porte ? (*serrure et clef*).

Est-ce que toutes les portes ressemblent à celle-ci ? (d'entrée, à deux battants). Mais toutes sont faites pour quoi ? *Morale* : Comment fermer les portes ?

Faire répéter le résumé en chœur et plus spécialement les mots nouveaux ou mal prononcés (*serrue* pour serrure). L. A.

POUR L'ÉCOLE ACTIVE

Géographie et Travaux manuels.

PRÉPARATION A LA CONNAISSANCE DE LA CARTE ; PREMIÈRE LEÇON SUR LE TERRAIN

Troisième année du degré intermédiaire.

I

Le timbre sonne sans doute au collège et nous sommes déjà en campagne, maître et élèves, tous au rendez-vous avant l'heure. Là-bas, la besogne commence ; ici, pour tous, l'activité continue : les unes ont déjà quelques fleurs, les uns quelques insectes ; un groupe discute avec animation distances et altitudes autour du poteau indicateur ; quelques autres s'ébattent gaiement.

« En avant ! » Vite les amateurs de données précises m'entourent et posent des questions : « Monsieur, comment s'appelle cette composée ? — Et ce ver ? » Je réponds de mon mieux.

Après une centaine de mètres, « Halte ! » Nous sommes à l'ombre d'un gros poirier, la route est droite. « Dans quelle direction marchions-nous ? Où est le Nord ? Tendez tous le bras vers le Nord. Quand il pleut, où coule l'eau du fossé de la route ? Et ce petit ruisseau, où va-t-il ? D'ici, dans quelle direction est son embouchure ? Sa source ? Celles de la rivière ? » Les élèves montrent du bras

ces directions. « Pourquoi ne voit-on pas la vallée plus loin ? — Elle est derrière la colline. — Comment appelle-t-on cette colline ?

Nous allons l'étudier, dites-moi ce que vous en savez déjà. Noms locaux, chemins, fermes, forêt, cueillette des petits fruits, travaux remarquables. Chacun fait un croquis de la colline sur sa feuille. En attendant les crédits qui nous permettront la confection d'un petit carnet pour esquisses, nous nous contentons d'une feuille de cahier, pour chaque excursion. Pendant les 10 minutes de travail, bien faire noter à chacun la route et un cercle pour le poirier ; le ruisseau, au premier plan ; la courbe nette de la colline se détachant sur l'arrière-plan gris du Jura ; les élèves relèvent la pente douce à gauche, la pente forte à droite.

En 5 minutes de marche, nous atteignons *le pied* de la colline. Pour gravir *la pente*, j'ai choisi une partie boisée de grands arbres assez clairsemés. 10 garçons marchent en colonne par un, direction le sommet. Le reste de la classe est près de moi et j'avance avec le milieu de la colonne, afin que tous entendent les explications. « Halte ! » Nous sommes à un endroit où la pente est forte, les élèves le remarquent. Vite la grande règle plate est posée sur le terrain ; notre *rapporteur*¹ placé dessus indique l'inclinaison : 27°. Nous notons le nombre qui donnera lieu, en classe, à un graphique pour l'indication en ‰.

Chacun des 10 garçons place ses pieds à 1 mètre au-dessus de ceux de son camarade. C'est un peu laborieux, mais la règle d'un mètre et la grande équerre du tableau noir permettent une vérification rapide. « Monsieur ! Louis et Paul, (tout près de nous, où nous avons mesuré l'inclinaison) sont à environ 2 mètres d'intervalle, tandis que Jean et Henri, là-dessous, sont à plus de 5 mètres. — Pourquoi ? — Parce que la pente n'est pas la même ». Quelques questions permettent d'insister sur cette observation essentielle ; nous notons les distances.

Maintenant, voici qui est très important : chaque garçon va marcher en suivant une ligne horizontale, à plat, sans descendre ni monter et en restant aligné sur le centre. Nous faisons ainsi une vingtaine de mètres, puis nous vérifions les altitudes et relevons les distances. C'est ensuite une nouvelle vingtaine de mètres avec mêmes observations. Alors chacun dessine sur sa feuille le chemin parcouru par 2 voisins, parmi ses camarades.

Nous répétons l'exercice en allongeant la ligne : 5 camarades vont s'échelonner à l'une des extrémités, 5 à l'autre. Si le terrain s'y prête, toute la classe peut s'aligner ; ou bien, les filles remplacent les garçons. L'exercice se poursuit ainsi pendant une centaine de mètres, jusqu'à ce que chacun marche bien. Quand les distances deviennent trop grandes, les commandements se donnent au sifflet. Tout le monde accourt en quelques secondes à « Rassemblement ! ».

Nous nous installons à quelques pas, près du ruisseau, où nous avons de l'argile et faute d'outillage en classe, nous travaillons là $\frac{3}{4}$ d'heure, bien gaiement, au modelage du petit pont de pierre, tout en parlant de sa construction, de son histoire, de son utilité.

¹ Notre *rapporteur* est dessiné sur un rectangle de carton ; le zéro est inscrit sur le rayon perpendiculaire au diamètre (l'un des grands côtés du rectangle) qui joint les deux extrémités de la demi-circonférence. Un petit fil à plomb fixé au centre nous indique immédiatement l'inclinaison en degrés.

Les deux heures de l'après-midi ont passé sans récréation, bien plus vite et plus agréablement qu'en classe; les absents seuls pourront dire que nous nous sommes promenés : ceux qui étaient là ont travaillé.

(A suivre.)

A. FAUCONNET.

ARITHMÉTIQUE.

Degré intermédiaire.

Une leçon de livret.

Prenons le livret 8.

1^{er} exercice : Faire additionner 8 de 0 à 120 et écrire les résultats au fur et à mesure au tableau noir : 8, 16, 24, 32 etc. Cet exercice se fera plusieurs fois jusqu'à ce que les élèves additionnent rapidement et sans hésitation. Le même exercice se fera ensuite par soustraction en partant de 120.

2^e exercice : Faire trouver aux élèves le nombre de fois huit contenu dans chacun des nombres écrits au tableau noir et cela en les prenant au hasard. Ex : dans 8, 24, 72, 80, 64, etc., combien de fois huit ? Ceux qui ont de la peine à trouver ce nombre n'ont qu'à le chercher en commençant par le premier chiffre inscrit au tableau.

3^e exercice : Effacer tout ce qui est au tableau, y dessiner un grand huit et au-dessous, sur une ligne droite les nombres 1 à 12. Faire chercher aux élèves les nombres que l'on obtient en prenant 2 fois 8, 6 fois 8, 10 fois 8, 12 fois 8, etc., et écrire les résultats au-dessus du grand huit, sur une ligne droite, en regard des nombres 1 à 12 écrits au-dessous. Cet exercice sera refait de nombreuses fois.

4^e exercice : Le même que le précédent mais fait par division; les élèves cherchent combien le nombre 8 est contenu de fois dans les nombres écrits au-dessus et l'on inscrit les résultats au-dessous.

5^e exercice : Effacer tout ce qui est au tableau et ne garder que le grand huit. Dire aux enfants que c'est maintenant *huit francs* et que cela représente le prix d'un lapin. Leur faire chercher le prix de 2, 4, 6, 7, 12, etc. lapins. Même exercice par division, en leur demandant combien ils pourraient acheter de lapins avec fr. 120, 24, 32, 64, 40, etc.

6^e exercice : Le grand huit représente *huit litres*; c'est le contenu d'un arrosoir. Faire trouver le contenu de 5, 12, 7, 9, 3, etc. arrosoirs. Même exercice par division.

7^e exercice : Le grand huit représente *huit mètres*; c'est-à-dire la longueur d'un coupon d'étoffe; faire trouver la longueur de 2, 4, 7, 10, etc. coupons. Même exercice par division.

8^e exercice : Le grand huit représente *huit kilos*; c'est le poids d'un panier de pommes; faire trouver le poids de 6, 7, 4, 3, etc. paniers. Même exercice par division.

9^e exercice : Le livret 8 : 2 fois, 6 fois, 9 fois, 12 fois, 4 fois, etc. En 24, 64, 40, 120, 88, etc., combien de fois ? Cet exercice sera répété de nombreuses fois.

10^e exercice : Désigner un certain nombre d'élèves qui poseront des questions à leurs camarades sur le livret 8.

11^e exercice : Application écrite. Appeler plusieurs élèves au tableau noir et leur donner à faire à chacun un petit exercice de multiplication par huit. Ex : 56×8 , 324×8 , 97×8 , 123×8 , 76×8 , etc. Les élèves restés en place contrôlent les résultats.

A. DUMUID.

COMPTABILITÉ

Note d'un horticulteur.

L'horticulteur Louis Martin a fourni à M. Léon Maunoir, le 2 mars 1920, 14 pins noirs d'Autriche à fr. 8, 50 l'un et 8 cyprès à fr. 3, 25 pièce. Le 26 du même mois, il a livré 22 plants de rosiers à fr. 2, 50 chacun et 240 boutures diverses à fr. 1 la douzaine. Pour tailler les arbres de la propriété, faire les plantations et nettoyer les avenues, ses ouvriers ont fait 16 h. le 3 mars, 24 h. le 27 mars et 22 h. le 3 avril, à raison de fr. 1, 50 l'heure. Il a fourni en outre, 22 tuteurs à fr. 1, 75 pièce, $1 \frac{1}{2}$ m³. de fumier à fr. 44 le m³.; 50 kg. d'engrais chimique à fr. 32 les 0/0 kg. 24 vases à fleurs à fr. 0, 25 l'un.

Etablissez la note et acquittez-la à la date du 10 avril.

Monsieur Léon Maunoir à Louis Martin, horticulteur						Doit
1920						
mars	2	Pins noirs d'Autriche	14	à fr.	8, 50	fr. 119 —
»	»	Cyprès	8	»	» 3, 25	» 26 —
»	26	Plants de rosiers	22	»	» 2, 50	» 55 —
»	»	Boutures diverses	240	»	» 1 — la douz.	» 20 —
»	3	Heures d'ouvriers	16	»	» 1, 50	» 24 —
»	27	»	24	»	» 1, 50	» 36 —
avril	3	»	22	»	» 1, 50	» 33 —
		Tuteurs	22	»	» 1, 75	» 38 50
		Fumier	$1 \frac{1}{2}$ m ³	»	44 —	» 66 —
		Engrais chimique	50 kg.	»	» 32 — les 0/0 kg.	» 16 —
		Vases à fleurs	24	»	» 0, 25	» 6 —
		Acquitté le 10 avril 1920			Total fr.	<u>439 50</u>
				Louis Martin.		F. MEYER.

L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

N^o 39

La déhiscence des fruits.

Faites apporter quelques gousses de haricots sèches et pleines de grains. Allumez une bougie, fendez quelque peu une gousse avec la main et présentez-la à la chaleur de la flamme, à quelques centimètres au-dessus de celle-ci. Vous observerez bientôt que la dessiccation aidant, le fruit (gousse) s'ouvre, les deux parties s'écartent l'une de l'autre en s'enroulant en spirale chacune sur elle-même. Les grains se détacheront naturellement. La déhiscence est ainsi accélérée et rendue visible.

Ce phénomène biologique s'observera aussi admirablement avec les fruits de la

balsamine qui éclatent au moindre attouchement, quand ils sont bien mûrs et projettent leurs grains au loin. (Dissémination naturelle des graines.) Rappelez la déhiscence à explosion de l'arbre appelé *sablîer* et celle à décharge du *concombre d'âne*, végétaux exotiques.

D^r PAUL JOMINI.

UN PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT POUR LES COURS COMPLÉMENTAIRES

L'instituteur de Gelterfingen, M. Théophile Landolf, a publié dans le *Berner Schulblatt* le programme de son cours complémentaire pendant l'hiver 1919-1920. Nous donnons ci-dessous un résumé de ce travail dans l'espoir qu'il pourra être utile à un grand nombre de nos collègues.

Remarques générales. — Les expériences des élèves dans la vie civile, l'intérêt apporté aux diverses leçons ont déterminé le choix des matières et la méthode d'enseignement. Par des questions appropriées, l'instituteur a pu se convaincre que *l'actualité* sollicitait fortement l'attention des élèves. Une grosse difficulté à surmonter, c'est d'arriver à faire parler les jeunes gens (exercices d'élocution). Il n'en reste pas moins que la discussion des questions actuelles, tant au point de vue communal qu'au point de vue cantonal ou fédéral, est la meilleure gymnastique de l'esprit pour les jeunes gens de l'école complémentaire. Les faits et les questions soulevées s'enchaînent ; c'est là le meilleur moyen de comprendre l'organisation sociale, de s'intéresser au peuple et à l'Etat qu'il a créé et développé.

Calcul. — Calcul des surfaces (carré, rectangle, triangle, trapèze, quadrilatère, cercle, ellipse). Tous les calculs principaux ont été faits sur des pièces de terre de la localité qui ont été mesurées sur le terrain. Les erreurs provenant de l'ignorance des quatre opérations fondamentales ont pu être constatées *de visu* sur le terrain par la comparaison de la surface approximative avec le résultat des calculs erronés.

Calcul des volumes (cube, prisme, cylindre, cône, tronc de cône, sphère, tonneau). L'élément méthodique à développer était la formule : *Le volume s'obtient en multipliant la surface de la base par la hauteur*. Peu de théorie, mais beaucoup d'exercices pratiques.

Les calculs d'intérêt et du pour cent ayant été traités dans le cours complémentaire de l'année précédente, l'instituteur a résumé son cours dans le domaine d'un propriétaire voisin de l'école. Il a mesuré : *a*) le tas de foin, m³, q ; *b*) un pré polygonal ; *c*) la fosse à purin, m³, hl ; *d*) la bosse à purin (ovale), l, poids ; *e*) le cuveau à lessive, tronc de cône.

Les mesurages se firent par les élèves divisés en groupes, sous la direction du maître.

Les diverses méthodes de calcul furent exposées aux jeunes gens et les résultats furent comparés et contrôlés.

Lecture. — Ont été lus des morceaux qui donnent à réfléchir, d'autres empruntés aux conditions du travail, à l'art, à la politique générale. Les poètes nationaux n'ont pas été oubliés. La suppression de la vente de l'alcool aux Etats-Unis a fait la part de l'actualité.

Tenue des livres. — Etablissement d'un compte entre un paysan qui livre des produits agricoles et du bois à un artisan qui lui fait diverses livraisons ainsi que des réparations. Le paysan redoit une petite somme. Il envoie le solde par mandat postal à l'artisan qui accuse réception des fonds et donne quittance.

Histoire. — 1. Etat politique et social avant la Révolution française; la Révolution dans les assemblées législatives, comparaison avec la récente Révolution d'Allemagne; les résultats de la Révolution française en Europe et les luttes pour le régime constitutionnel au dix-neuvième siècle. 2. Jacob Stämpfli, sa vie et son époque, conférence d'une heure. 3. L'organisation sociale de la Suisse, modèle de la Société des nations.

Géographie. — 1. L'agriculture en Suisse (conditions climatériques, sol productif et improductif; engrais, paysans, ouvriers agricoles, machines, la répartition des cultures, la culture des céréales, le Plateau et les Alpes, intervention de l'Etat et des syndicats).

2. Géographie générale de la Suisse et des Etats limitrophes en traitant les sujets suivants : moyens de communication, cours d'eau et navigation fluviale, en relation avec l'agriculture suisse (exportation et importation).

3. Questions sociales et économiques (alcoolisme, associations, syndicats, trusts).

Histoire naturelle. — L'introduction de l'électricité dans le village a fourni le sujet d'actualité (forces naturelles, houille noire, houille blanche, les projets des chemins de fer fédéraux, les établissements hydrauliques à haute et à basse pression, le générateur, modèle prêté par le Musée pédagogique de Berne, le transformateur, volt, ohm, ampère, watt, la lampe électrique, le fourneau électrique).

Questions occasionnelles. — De temps en temps l'instituteur a donné l'occasion aux jeunes gens de lui demander des renseignements sur ce qu'ils avaient lu ou entendu et dont ils ne se rendaient pas compte exactement. Exemples : les maladies épidémiques du bétail, la digestion, une société par actions, l'impôt dont on frustre l'Etat, etc.

Bibliothèque. — Il faut à l'instituteur deux séries d'ouvrages : ceux qui lui fournissent les matériaux pour ses préparations; ceux qui lui donnent des idées nouvelles et l'enthousiasment pour sa vocation. H. GOBAT.

PAGES CHOISIES D'AUTEURS NATIONAUX.

La vallée d'Uri vue du Bristenstock.

Après s'être porté de cime en cime, le regard s'exerce à plonger dans la vallée, non dans celle de Maderan, corbeille de verdure ouverte à l'aurore, mais dans celle d'Uri, dont les gorges n'ont jamais vu que le soleil du zénith. Elle est là, à nos pieds, entre nous et la grande chaîne. Au premier moment, on n'y distingue rien. C'est le puits de l'abîme, d'où monte une éternelle vapeur. Cependant cette vapeur devient transparente; les sapinières commencent à se détacher en noir, les rochers en gris et les prairies en vert; dans les ravines règne une ombre plus intense, et sur les esplanades, à mi-côte, les villages groupés autour

de leurs chapelles blanches, attendent impatiemment le soleil. Mais ce qui frappe surtout, c'est un long ruban, aussi blanc que les murs des chapelles, qui passe et repasse le torrent, s'élève pour aller toucher un hameau, retombe, s'élève encore et se déroule d'un bout à l'autre de la vallée. C'est une route, celle qui vient du Gothard et ouvre à l'Italie un chemin vers le nord. Regardez bien, peut-être y distinguerez-vous quelques points noirs et mobiles ; écoutez bien, peut-être entendrez-vous tinter les grelots d'une caravane de mulets ou claquer le fouet d'un postillon.

EUGÈNE RAMBERT, *Ascensions et flâneries.*

Rappeler que Rambert a écrit cette page avant la construction du tunnel du Gothard. Le canton d'Uri n'avait alors aucun chemin de fer.

La landsgemeinde d'Uri.

Ce qui fait le charme et la beauté particulière de cette vue du pays d'Uri, c'est que les souvenirs de l'histoire s'y ajoutent aux tableaux de la nature, et bien loin qu'il y ait entre eux quelque désaccord, l'harmonie en est si parfaite qu'on les conçoit à peine les uns sans les autres. Il existe là-bas une prairie que rien ne distingue ; un promontoire de rochers, couronné de sapins, la masque en grande partie ; mais on la verrait tout entière qu'elle n'attirerait pas davantage les regards : elle se perd comme un point au bord de la plaine. Une fois par an, on y établit un échafaudage circulaire ; le peuple s'y rassemble, il y nomme ses chefs, il y discute ses lois. Il y a foule autant qu'il peut y avoir foule dans le pays d'Uri. Si c'était aujourd'hui, nous verrions remuer des points noirs sur tous les chemins qui y conduisent. Pour qui la connaît, cette humble prairie est le centre de la scène. C'est pour elle qu'a été dressé ce rempart de montagnes, pour elle que les glaciers en ont fermé les passages, pour elle que le lac a été creusé, pour elle qu'a travaillé le torrent, et c'est d'elle maintenant que la lumière se répand à l'entour ; c'est elle qui fait briller d'un éclat plus pur que celui du soleil ces vallées, ces hameaux, ces glaces, ces rochers. La nature préparant un berceau à la liberté, et la liberté à son tour, faisant resplendir la nature : voilà ce que nous avons vu en regardant le pays d'Uri du haut du Bristenstock.

EUGÈNE RAMBERT, *Les Alpes suisses.*

Le lac du Bristenstock.

Il est charmant. D'abord, c'est de l'eau, de l'eau transparente et mobile, avec des reflets et des vaguelettes. Chose sans prix qu'une ride sur une eau pure, au sortir de ces ravines, dont les arêtes hérissées semblaient se crispier sous la main. Voici justement une brise qui se lève, et vient effleurer de l'aile ce cristal mobile et frémissant. Et puis, l'herbe est épaisse à l'entour ; ce n'est pas un maigre gazon, sec, jauni, végétant sur la pente ardue ; c'est un tapis bien fourré, bien vert, odorant, délicat et sur lequel on peut dormir tout à son aise. Quoi de plus ? Une grande chose encore. Si on tourne le dos au Bristenstock, qui ne se montre que de profil et en partie, on ne voit rien, ce qui s'appelle rien. Plus de gorges vertigineuses, plus de sommets glacés, plus de pics chancelants ; rien que le lac et son bassin mignon, avec les fleurs qui s'inclinent de la rive. Quel plaisir de se cacher dans ce nid, et d'y laisser couler une heure, comme coule le ruisseau sur l'herbette, à flots purs et murmurants ! — RAMBERT, *Alpes suisses.*

COLLECTIONS D'HISTOIRE NATURELLE

Je puis livrer encore quelques « musées scolaires » composés selon la méthode suivie dans mes manuels d'histoire naturelle.

Collection de 450 fr. — *Objets montés* : Singe (ou chien, ou édenté, ou renard, si possible, ou autre mammif. de même valeur), Taupe, Chauve-souris, Ecureuil (ou hermine, ou hamster ou hérisson), Buse, vautour (ou busard, ou faucon), Chouette, Pic, Corbeau (ou Ramier), Granivore, Insectivore, Echassier (ou Palmipède), Etourneau (ou grive), Mésange (ou alouette), Colibri. — Serpent, Salamandre, Poisson. Préparés d'après méthode nouvelle donnant d'excellents résultats.

Squelettes : Chien (ou singe, ou chat, ou lapin, ou renard, si possible), Chauve-souris, Taupe, Pigeon, Serpent, Léopard, Salamandre, Poisson, Grenouille. Les squelettes aussi sont de toute première qualité.

Crânes : 6 mammifères montés sur bois, mâchoire ouverte : Singe, carnivore, rongeur, insectivore, ruminant, édenté. — 6 crânes d'oiseaux. — Corne de chamois, bois de chevreuil.

Collection « Robe des animaux ». — « Poil des mammifères ». — « Plume des oiseaux ». — « La vertèbre ». Ces objets montés sur bois.

Préparations dans les liquides : Léopard (viscères), Mollusque (muscle), Sangsue (digestion), Ecrevisse (muscles, etc.). *Métamorph.* grenouille.

4 *biologies d'insectes* indigènes, sous verre, 1^{re} qualité (400 espèces disponibles) : Papillon, Coléoptère, Diptère, Hémiptère (ou autre famille.)

Paléontologie : 22 animaux et plantes fossiles des diverses époques.

Araignée, oursin, Etoile de mer, Corail, Ténia, Eponge, Mollusque, secs ou dans l'alcool. *Mimikry*, sous vitre.

Botanique : Biologie d'un arbre forestier ; d'une plante cultivée ; préparation dans liquide du maïs. Collection des divers bois. Grand modèle : Fécondation par insecte (par exemple Sauge et abeille).

Collection de 300 fr. — *Montés* : Chien (ou comme ci-dessus), Chauve-souris (ou Taupe, ou Hérisson), Ecureuil (ou Hamster), Buse, Chouette, Pic, (ou Etourneau ou grive), granivore, insectivore, Mésange (ou Alouette), Corbeau, Gallinacé (ou oiseau aquat. ou échass.). Serpent, Poisson.

Squelettes : Singe (ou autre), Taupe, Chauve-souris, Serpent, Grenouille.

Crânes : 4 mammifères y compris ruminant. 4 oiseaux. Corne, bois.

Collection système de *pétrifications*. — 2 mollusques.

Représ. de tous les *ordres d'insectes*, 3 *biologies d'insectes*, sous vitre.

Araignée, Etoile de mer, Oursin, Ténia, Sangsue, Ecrevisse, Corail, Eponge. *Métamorphose* de la grenouille.

Botanique : Biologie d'un arbre forestier ; d'une plante cultivée ; du maïs (liquide). Collection des bois industriels.

Collection de 200 fr. — *Montés* : Singe (ou autre), Chauve-souris (ou taupe, ou hérisson). — Buse, Corbeau, Palmipède, Granivore, Insectivore, Mésange (ou autres espèces).

Squelettes : Taupe, Pigeon, Grenouille. *Crânes* : Ruminant, Renard, Canard, Petit oiseau. Collection systém. de *pétrifications*. — 2 *Mollusques*. Coll. représentant les divers *ordres d'insectes*, sous verre. 2 *Biologies d'insectes* indigènes, très belles préparations.

Araignée, Oursin, Etoile de mer, Ecrevisse, Ténia, Corail, Eponge.

Collection de 100 fr. — *Montés* : Ecureuil, Hérisson, Chauve-souris, (ou Taupe), Chouette, Etourneau (ou grive, ou corbeau ou granivore ou insectivore ou échassier). Grenouille dans l'alcool.

Squelettes : Taupe, Grenouille. *Crânes* : Ruminant, Renard, Lièvre, Hérisson, Canard. Collection représentant les divers *ordres d'insectes*.

2 *Biologies d'insectes*. *Araignée*, Oursin, Etoile de mer, Ecrevisse.

Biologie d'un arbre forestier. Développement du maïs (alcool).

Changements sans importance dans la liste réservés et propositions de changement admises.

Grand choix de préparations supplémentaires, de modèles, de tableaux, de préparations microscopiques et de microscopes français. Squelettes humains, modèles anatomiques de première qualité. Crédit de six mois, si nécessaire.

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Place primaire au concours

Maîtresse de travaux à l'aiguille à Treytorrens: fr. 300 par an pour 6 heures de leçons par semaine; 22 octobre.

Le Mouvement Féministe

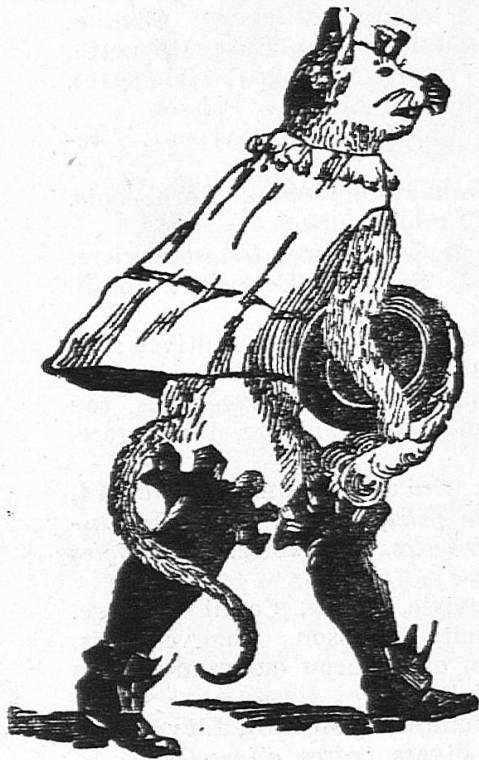
Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande paraissant deux fois par mois.

Abonnement : 5 fr.

Le numéro : 25 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

Sommaire : N° du 10 octobre 1920 : Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Ratification définitive?... E. Gd. — La réunion du Conseil International des Femmes à Christiana : Valérie de Morsier. — Le cours d'orientation professionnelle des 24 et 25 septembre à Genève : M. C. — Variété : L'Impératrice Eugénie fut-elle féministe? — La question des mœurs et la réglementation (suite) : E. Gd. — A travers les Sociétés féministes et féminines.



Prix-courant de nos articles avantageux

Bottines Boxcalf pour hommes forme élégante	Fr. 29.75
Souliers forts pour la campagne	» 23.50
Bottines pr dames tige haute 36/42	» 29.75
Richelieu pr dames chevreau bout vernis.	» 22.50
Pantoufles tissus noir semelle cuir et talon série hommes et dames	» 3.95
Pantoufles montantes feutre gris semelle feutre et cuir avec chiquet pour hommes et dames.	» 13.75
Babouches lisières bien ouatés N° 36 à 42	» 7.75
Blaquets pour ferrer les souliers les 5 paquets	» 1.—

ÉCHANGE

Envoi contre remboursement

AU CHAT BOTTÉ

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

Semaine Suisse : 16 au 30 Octobre.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVI^{me} ANNÉE — N° 43.



LAUSANNE, 23 octobre 1920

L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE-REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 4, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: J. Tissot, instituteur, Jolimont 7, Lausanne.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames: location à l'année.

Solde de la place disponible: 4 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie: Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.



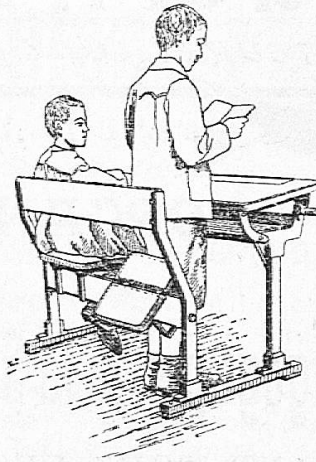
Fabrique spéciale
de
MOBILIER et MATÉRIEL pour ÉCOLES
Jules Rappa
GENÈVE

TABLEAUX

NOIRS

PORTE-

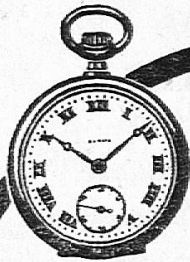
CARTES



Demandez
notre
prix-courant.

Les modèles
sont prêtés
gratuitement
pour être mis
à l'essai dans
les écoles.

DÉPOT DES JEUX ÉDUCATIFS DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU



Exactitude

Beauté

Solidité

ZENITH

La montre parfaite

Demandez catalogues illustrés par fabrique
des Montres Zenith au Locle, dép. F.



En vente chez les bons horlogers.

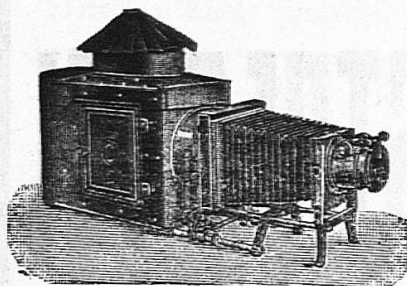
VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Place primaire au concours

Maître spécial des cours complémentaires à Yverdon, pour l'hiver 1920-1921.
Fr. 240 par cours. S'inscrire, avant le 2 novembre auprès du Service de l'Enseignement primaire, à Lausanne.

Projections à l'école.



Appareils complets pour diapositifs, fr. 120 à 200.

Appareils pour cartes postales, fr. 65.

Démonstrations sur demande.

R. Spörri, opticien, **BIENNE**, rue de Nidau. P.4037U.

On cherche à placer pour le printemps 1921, un garçon de 12 ans, zuricois, et en bonne santé, dans OF 28401 Z

Institut ou famille

où il aurait de bons soins et recevrait une bonne instruction. Adresser offres sous chiffres **O. F. 1867 Z.** à **Orell Füssli-Publicité, Zurich.**

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

La plus ancienne compagnie suisse d'assurances sur la vie.

Service principal fondé en 1857.

Mutuelle pure. — Pas de responsabilité personnelle des assurés.

Le plus important portefeuille d'assurances suisses.

Tous les bonis aux assurés.

Par suite du contrat passé avec la *Société pédagogique de la Suisse Romande*, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **M. J. Schächtelin**, Agent général, Grand Chêne 11, **Lausanne.**

Changement d'adresse

par simple carte postale à la **GÉRANCE DE « L'ÉDUCATEUR.**

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux.

Vient de paraître :

ALMANACH PESTALOZZI

1921

Edition pour jeunes filles. Un vol. relié toile souple Fr. 2.80

» » » garçons » » » Fr. 2.80

Extrait de la Préface :

« Chers amis, en donnant à notre petit livre le nom de l'illustre pédagogue Pestalozzi, nous avons voulu simplement suivre ses traces en vous faisant aimer l'étude, en ouvrant à votre esprit de nouveaux horizons. Mais, sachez-le bien, nous regretterions amèrement tous nos efforts si la lecture du présent volume et la vue de toutes les gravures par lesquelles nous cherchons à vous donner des notions justes et précises de ce que vous avez à apprendre, devait vous faire supposer que l'on peut s'instruire sans peine et sans travail personnel. L'école doit être et demeurer pour vous l'apprentissage de la vie. Il faut donc que vous y preniez l'habitude de résoudre des difficultés, de surmonter des obstacles, pour que vous sachiez aussi plus tard triompher des difficultés et des peines de l'existence.

A la suite des longues années de guerre que nous venons de traverser et des bouleversements sociaux qui les ont suivies, le mot d'ordre semble devoir être aujourd'hui : *gagner et jouir le plus possible en travaillant le moins possible !*

Nous vous disons au contraire : « *C'est par le travail seulement et par un travail acharné que la misère actuelle pourra faire place à un avenir plus normal et plus prospère !* »

Les membres du corps enseignant peuvent recommander en toute confiance cette utile publication à leurs élèves. Le succès s'en affirme d'année en année.